



Reçu le
3 AOÛT 2026
JSS
Ville d'ANDILLY 95580

Le Président

Monsieur Alexandre Legal
Maire d'Andilly
Hôtel de Ville
1, rue René Cassin
95580 Andilly

Cergy, le 28 juillet 2026

Vos réf : AL/ALH/2026/355

Monsieur le maire,

Vous nous avez récemment transmis le dossier de modification du PLU de votre commune et je vous en remercie vivement.

Comme je vous le disais il y a quelques semaines après que vous nous ayez informés de la mise en place de cette procédure de modification du PLU, la CCI Val-d'Oise est très attachée à ce que les différents documents d'urbanisme locaux favorisent ou confortent le développement économique et commercial équilibré des territoires dans lesquels ils s'appliquent ; elle est également vigilante à ce qu'ainsi soit facilitées la vie et la croissance des entreprises qui en font la richesse et permettent l'emploi et le maintien des ressources fiscales locales.

C'est à cette aune que seront étudiées les documents que vous pourriez nous transmettre et notamment le projet à venir de révision de votre PLU ; et nous ne manquerons pas de vous adresser nos observations ou suggestions si, bien sûr, il en était besoin et si nous discernions dans votre projet certaines mesures ou certains classements de zones qui mériteraient - à notre sens - de faire l'objet de réflexions supplémentaires.

En tout état de cause, en vous remerciant de votre confiance et en nous tenant à votre disposition, je me tiens, avec les équipes de la CCI Val-d'Oise, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pierre Kuchly

Contact : Pierre de Ricaud / CCI Val-d'Oise / pdericaud@cci-paris-idf.fr